

Evêques et de prêtrise pour les prêtres fondés de pouvoir des Evêques absents, ou d'institution canonique pour les membres des Chapitres délégués.

“ Le Concile s'est constitué : il procède 1° en congrégations particulières ; 2° en congrégations générales ; 3° en sessions solennelles.

“ Les congrégations particulières sont les commissions ou bureaux entre lesquels sont distribuées les matières dont le Concile doit s'occuper.

“ Les congrégations générales sont celles dans lesquelles les congrégations particulières font le rapport de leur travail et le soumettent à la discussion pour former les décrets.

“ Les sessions solennelles sont destinées à prononcer et à publier les décrets arrêtés dans les congrégations générales.

“ Aujourd'hui se sont tenues la première congrégation particulière des Evêques et la première congrégation générale.

“ Les congrégations qui se tiennent dans la matinée s'ouvrent par la première messe, laquelle est célébrée par un Evêque. La messe terminée, le métropolitain récite à haute voix la belle et touchante prière dont voici la traduction :

“ Nous voici, Seigneur Esprit saint, nous voici, retenus il est vrai par l'énormité du péché, mais rassemblés spécialement en votre nom ; venez à nous, accordez-nous votre assistance, daignez descendre dans nos cœurs ; enseignez-nous ce que nous avons à faire ; montrez-nous la route où nous devons marcher ; exécutez ce que nous devons opérer. Soyez l'unique conseiller, l'unique consommateur de nos jugements, vous qui possédez seul avec Dieu le Père et son Fils un nom glorieux. Ne permettez pas que nous portions atteinte à la justice, vous qui aimez souverainement l'équité. Que l'ignorance ne nous entraîne pas dans l'erreur ; que la faveur ne nous fasse pas fléchir ; que nous ne fassions acception ni de la dignité ni de la personne ; mais unissez-nous à vous efficacement par le don de votre seule grâce, afin que nous soyons tout en vous et que nous ne nous écartions en aucun point de la vérité. Faites que, rassemblés en votre nom, nous observions en toutes choses la justice avec la règle de la piété, afin que notre sentiment ne soit jamais ici en désaccord avec vous, et que dans la vie à venir nous obtenions, pour le bien que nous aurons fait, les récompenses éternelles. ”

“ Les assistants répondent : Ainsi soit-il.

“ Les congrégations qui se tiennent l'après-midi commencent par cette invocation ; on termine les unes et les autres par la prière *Sub tuum presidium*.

“ Les Pères prennent séance suivant l'ancienneté de leur consécration. Les Evêques et les Evêques élus ou nommés sont assis sur des chaises.

“ Le fauteuil du métropolitain est placé sur une estrade.

“ Le costume des Evêques consiste dans le rochet et la mosette pour les congrégations ; le rochet, la chape et la mitre pour les sessions. Les Evêques étrangers à la province gardent le rochet et la mosette pendant les sessions. Les Evêques élus ou nommés portent le rochet à dentelle et la mosette noire.

“ Le costume des ecclésiastiques du second ordre consiste dans la soutane, le manteau long et la barette, soit pour les congrégations, soit pour les sessions.

“ Dans la congrégation préparatoire qui s'est tenue ce matin et qui a été composée des seuls Evêques, on a dû arrêter ce qui concerne la tenue des congrégations particulières et générales, ainsi que des sessions

riveraient à la connaissance du public que par des indiscrétions qui ne peuvent pas se commettre. On appréciera notre réserve et notre silence.

“ Quand le moment sera venu, quand la sagesse des Pères du Concile en aura ainsi décidé, les actes de cette sainte assemblée seront livrés à la vénération des fidèles. ”

“ Nous prions ceux de nos abonnés et les agents à qui nous avons envoyé des comptes de nous en faire tenir le montant aussitôt possible.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



“ Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. ”

QUÉBEC, 10 OCTOBRE, 1849.

Revue Européenne.

Les Nouvelles d'Europe offrent peu d'intérêt : aussi nous nous bornerons à ajouter quelques détails que n'a pas fournis la dépêche télégraphique.

Le choléra diminue sensiblement en Angleterre grâce au changement de la température et aux précautions qu'on prend. La reine se dispose à se rendre à l'Isle de Wight.

En Irlande, le temps des moissons a ramené les troubles entre les seigneurs et les fermiers. D'un autre côté on a recommencé à fabriquer des piques et à s'organiser secrètement malgré le changement de politique de M. Duffy qui dans le journal la *Nation*—qui avait été obligé de discontinuer et qui reparait—regarde le recours aux armes comme inutile.

En France, la maladie de M. de Falloux a fait cesser l'agitation causée par la lettre du président dont on ne s'occupera qu'au retour de l'Assemblée. Aussi tout est-il dans un calme plat. Les rouges avaient bien dessein de célébrer par un banquet l'anniversaire de la fondation de la république de 1792 ; mais les chefs de la gauche s'y sont opposés parcequ'il ne convenait pas de se réjouir en présence des maux soufferts par leurs confrères, les insurgés de Juin.

L'avant-dernière dépêche télégraphique annonçait que la Russie et l'Autriche exigeaient de la Turquie l'expulsion des réfugiés hongrois ; cette dernière puissance a refusé nettement.

ITALIE.

NAPLES.—Dans la matinée du 6 septembre Naples entière était rassemblée sur la route que devait parcourir le Souverain-Pontife pour se rendre de Portici à la cathédrale de Naples. La vénération et l'amour resplendissaient sur tous les visages à l'aspect de la douce et majestueuse figure du Père de la chrétienté. Le peuple profondément ému, recevait avec de vifs sentiments de reconnaissance la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ et s'écriait que la renommée n'avait rien dit de trop en le représentant comme un ange de bonté, comme une vertu de splendeur céeste.—(*Journal officiel de Naples.*)

Rumeurs.—Le *Montreal Courier* a entendu parler de sérieuses difficultés qui auraient eu lieu dans le conseil par rapport au siège du gouvernement. Il ne s'agirait de rien moins que ce qui suit. M. M. Lafontaine, Taché et Leslie auraient déclaré qu'ils résigneraient si la majorité de leurs

de la haute cour, de chancellerie pour le Haut-Canada.

A l'assemblée des comités de quartiers pour le chemin de fer de Québec à Melbourne tenue lundi, les messieurs suivants ont été ajoutés à ces comités.—Quartier St Louis.—F. Evanturel, J. B. Trudelle, James Motz écrs.

Quartier du Palais.—Louis Bilodeau, Jos. DeBlois, T. Glover, Ed. Gingras écrs.

Quartier St. Jean.—Michel Tessier, Zéphirin Chartré, David Dussault, George Blaielock écrs.

Quartier St. Roch.—J. O. Vallières, Jos. Hamel, Alex. Fraser, Jean Bélanger écrs.

Quartier Champlain.—Elie Gingras, Miles Kelly, J. B. Fréchette écrs.

Quartier St Pierre.—James Hayes, Hugh Murray, Angus McDonald écrs.

On a eu l'obligeance de nous communiquer l'extrait suivant d'une lettre écrite par un jeune homme parti dernièrement de Québec pour Chicago :

“ Maintenant vous avez hâte de connaître Chicago : eh ! bien je vais vous satisfaire. Les rapports que vous et moi avons reçu à Québec, sont exagérés et quelques uns faux. Il est bien vrai que c'est une place bien commerçante et où l'argent est en grande circulation ; mais il est faux que les commis soient aussi recherchés qu'on le dit, et pour preuve c'est que M. S... qui est ici depuis trois semaines n'a pu encore trouver une place. Il est vrai qu'il attend une réponse demain ; peut-être sera-t-elle favorable ; peut-être non aussi. Pourtant ce M. ne veut pas choisir ; il prendra la première qui se présentera. La raison est, je pense, que le commerce n'est pas sur un grand pied et que la plupart font leur besogne eux mêmes. Ainsi vous voyez que c'est bien différent de ce qu'on le faisait. ”

Une lettre d'un autre jeune homme parti de Montréal pour St. Louis Missouri, il y a environ 6 mois, fait de cette dernière place un rapport qui n'est pas plus avantageux que celui de Chicago. Ainsi avis aux émigrants !

Alexander Courtenay, qui acquis une célébrité dans les affaires du 25 Mai à Montréal et qui avait été surnommé Olivier Cromwell, est mort dimanche après quelques heures de maladie. On suppose que c'est du choléra.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE. SECTION SAINT-JEAN.

A une assemblée tenue le 26 courant, en la demeure de M. Augustin Fagui, sous la présidence d'Olivier Robitaille, écuyer, M. D., et convoquée dans le but de procéder à l'élection des officiers, les membres suivants ont été élus pour l'année courante :

Vice-Présidents.—Ol. Robitaille, éc. M. D., et R. G. Belleau, éc., N. P.

Sous-trésorier.—Zéphirin Chartré.

Sous-secrétaires.—Frs. Dusault et Chs. Langlois.

Sous-commissaires-ordonnateurs.—P. Campeau, Antoine Paquet.

Percepteurs.—Germain Roberge, Michel Alain, Joseph Corbin.

Députés-Auditeurs.—Dav. Dusault, Etienne Devarenne.

Comité de Régie.—Grégoire Matte, Jean Paquet, Abraham Amiot, Louis Larose, Barthélemi Lafzur.

Après quoi il fut unanimement résolu : 1o. Que les remerciements les plus sincères de cette section soient votés aux officiers sortant d'office, pour leurs efforts constants à promouvoir les intérêts de cette section.

2o. Des remerciements furent votés en

riquet, William Fitzgerald ; le diaconat à M. Thomas Etienne Dagenais et le sous diaconat à MM. Damien Laporte, Clet Dufour et au frère Gélot, de la congrégation des Oblats de Marie.—(*Mélanges.*)

Dimanche dernier, à l'exercice de l'archiconfrérie du Cœur de Jésus, dans la Chapelle de St. Pierre, Faubourg de Québec, Monseigneur Demers, Evêque de Vancouver a donné l'instruction et le salut.

Le récit que l'Evêque Missionnaire a fait, dans cette circonstance, de ses courses apostoliques et de leur résultat a vivement ému et intéressé l'auditoire en faveur de ces missions lointaines. Le prélat descendit de chaire sans avoir demandé aux fidèles réunis d'autre aumône que celle de leurs prières : mais le R. P. Léonard a annoncé qu'une quête allait se faire immédiatement pour les missions de Monseigneur Demers.—(*Idem.*)

Hier les RR. PP. Telmon, Soulerin, le frère Gélot Scolastique Oblat et un frère coadjuteur de la même congrégation, ont quitté le Canada pour se rendre avec Mgr. Audin, aux missions du Texas. Le R. P. Telmon avait adressé la veille aux fidèles de l'archiconfrérie, dans l'Eglise cathédrale, des paroles touchantes et pleines d'intérêt.—(*Idem.*)

INCENDIE.—Samedi soir, vers 7 heures, le feu fut aperçu à une grange, située en arrière de “ Bellevue-Terrace,” près de la montagne. Elle contenait environ 30 à 40,000 bottes de foin, appartenant à Chs. Philips, Ecr., et le tout fut consumé.

La Gazette pense que ce sinistre est l'œuvre d'un incendiaire. C'est une perte considérable pour le propriétaire et très-regrettable dans une année comme celle-ci, où le foin est rare et à un prix élevé.—(*Minerve.*)

Acte d'adésion du R. P. Ventura

A LA CONDAMNATION DE SON OPUSCULE INTITULÉ

Discours funèbre pour les morts de Vienne.

Je soussigné, ayant appris aujourd'hui seulement, par le *Journal romano*, que le *Discours pour les morts de Vienne*, prononcé et imprimé à Rome à la fin de novembre 1848, a été, par décret de la sacrée Congrégation de l'Index, mis au nombre des livres prohibés ;

Sachant ce que, et de semblables occasions, l'Eglise a le droit d'exiger d'un fils docile et dévoué, surtout s'il est ecclésiastique, et voulant m'y conformer pleinement ;

Me croyant obligé en conscience envers les âmes que j'ai dirigées, envers le peuple que j'ai évangélisé, de leur donner moi-même l'exemple de la parfaite adhésion qui est due aux jugements du Saint-Siège Apostolique, et que, par ma parole, j'ai toujours cherché à leur inspirer ;

Ayant toujours déclaré et protesté que j'entendais soumettre au jugement du Saint-Siège et du Souverain-Pontife tous mes écrits, et ayant ainsi contracté avec le public chrétien un engagement solennel de lui prouver, si l'occasion s'en présentait, la loyauté de ces déclarations et protestations et la sincérité de la résolution où j'étais, en les faisant, de les mettre en pratique ;

Sans avoir été ni contraint ni conseillé par personne, mais cédant uniquement aux sentiments propres de tout vrai catholique, dont, par la miséricorde divine, mon cœur n'a jamais dévié ;

Librement et de mon propre mouve-

vécu, prêt à endurer pour cela toute souffrance et à faire tous les sacrifices.

Montpellier, ce 8 septembre 1849.

Moi, D. GIOACCHINO VENTURA, de l'Ordre des Clercs Réguliers Théatins, J'atteste, proteste et déclare comme ci-dessus.

CORRESPONDANCES.

M. L. S.—St. Thomas.—6 mois.

Messire G.—Grondines.—6 mois.

Messire L.—St. Michel Yamaska.—6 mois.

P. L.—éc. Sandwich.—Lettre reçue ; journaux expédiés, votre abonnement datera du 1er courant, nous vous référons à nos pour les conditions futures.

M. N. Mercure—Pointe aux Trembles.—argent reçu ; journaux expédiés.

—votre abonnement finira le 18 fév. prochain.

D. N. St. C.—éc. Sherbrooke.—Lettre et argent reçus. merci.

M. Honoré C.—ditto.—argent reçu ; votre abonnement finira le 18 février prochain ; pour les conditions futures voyez l'annonce.

Messire D. P.—Pointe du Lac.—6 mois.

Mr. Nap. L.—Rivière du Loup.—Lettre et argent reçus ; journaux expédiés aux nouveaux abonnés depuis le 27 septembre dernier.

J. F.—éc. Lotbinière.—Lettre et contenu reçus.

M. Germ. D.—6 mois.

M. Ls. L.—ditto.—6 mois.

M. Jos. L.—do.—6 mois.

Messire B.—Ste Famille.—6 mois.

Messire B.—St. Nicolas.—12 mois.

F. M. G.—éc. Pointe Levy.—6 mois.

GAZETTE des MARCHANDS.

Nouvelles Commerciales, Québec, 10 Oct. 1849.

Potasse, par quintal, 35s.—Perlasse de 32s.—Lard mess, par quart, 67-6d.—prime mess, 57s-6d.—prime, 52s-6d.—Sel de Liverpool, par sac 3s-3d. à 3s-6d.—Sel fin, par sac, 6s-à 7s-6d.—Charbon, 17s-à 18s.

DÉCÈS.

Décédée le 9 du courant à St. Roch, Dame Marguerite Riley, épouse Sr. J. B. MARTEL, à l'âge de 25 ans. Ses funérailles auront lieu Jeudi le 11, à l'Hôpital-Général. Le convoi partira de sa demeure rue St. Joseph à 7 heures précises. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A Sainte-Anne de Beupré, dimanche le dernier de septembre, sieur Louis Cauchon, cultivateur et mécanicien, après une maladie de 20 mois.

Dame Marie-Joseph Fraser, veuve de feu l'honorable Charles E. Chaussegros de Léry, âgée de 72 ans.

Ventes par Encan. Par Encan seront vendus AUJOURD'HUI, 10 courant, à UNE heure, dans la Côte des Prisons :

MEUBLES & autres effets sauvés des deux derniers incendies.

F. H. HALL. Québec, 10 Oct. 1849.

Par Encan sera vendu, VENDREDI, 12 courant, à DEUX heures :—Un grand assortiment de ferronnerie.

W. D. DUPONT. Québec, 10 Oct. 1849.

Par Encan sera vendu, LUNDI, 15 courant, à UNE heure, au magasin de S. Levy, Rue St. Jean :—Tout son fond de faïence, verrerie, &c.

W. B. MEYEL. Québec, 10 Oct. 1849.

A être vendu, MERCREDI le 10 Oct.